

PROJET DE RENOVATION ET RESTRUCTURATION DU CENTRE DE VACANCES MALIBERT

DEMARCHE RSE

1. LE CONTEXTE DE L'OPERATION – L'ENVIRONNEMENT

Le centre de vacances de Malibert se trouve à Babeau-Bouldoux, à proximité de Saint-Chinian, dans le département de l'Hérault.

Créé en 1948, le centre Malibert est une ancienne ferme implantée sur une propriété de 240 hectares. L'établissement accueille des classes de découverte et des séjours de vacances pour les enfants de l'Hérault. Le bâtiment comporte plusieurs ailes capables d'accueillir des groupes dans cinq unités d'hébergement indépendantes. L'établissement possède un agrément de 125 enfants ainsi qu'un agrément PMI.



Le projet concerne les parcelles cadastrales AD 65 et 86.

C'est un établissement recevant du public, classé RH catégorie 4.

L'objectif du projet est la mise en conformité du système de sécurité incendie, ainsi que la mise en accessibilité pour les personnes porteuses de handicaps.

Le projet porte sur la mise en accessibilité aux personnes handicapées du rez-de-chaussée du bâtiment principal et du rez-de-chaussée du bâtiment « Bergerie », l'amélioration du confort d'usage au 1^{er} étage du bâtiment principal par l'aménagement d'une zone sanitaire avec suppression d'une chambre existante dans la zone dite « bâtiment C » et création d'une chambre à l'extrémité gauche du bâtiment (dite Bâtiment D), des travaux liés à l'ouverture du centre à de nouvelles activités au rez-de-chaussée du Bâtiment « Bergerie » et la mise en place de 3 containers de stockage à proximité de celui-ci.



2. LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'OPERATION

→ Composition du bâtiment : éléments constructifs

- Murs : construction traditionnelle de pierres bâties, parpaings béton et briques
- Charpente : traditionnelle bois
- Couverture : tuiles
- Cloisons : briques plâtrées et Placoplatre
- Sol : carrelage, sol souple type linoleum ou parquet flottant classés M1 minimum

→ Mise en sécurité incendie :

→ Amélioration du confort d'usage et extérieur

- Aménagement d'une zone sanitaire (2 WC + 2 douches + 1 lavabo double)
- Création d'une terrasse ossature et platelage bois devant le réfectoire
- Création d'un auvent de protection sur cheminements et plateforme élévatrice
- Installation de 20 racks à vélos
- Installation de 3 containers maritimes DRY pour stockage vélos et atelier

→ Ouverture à de nouvelles activités

- Création d'une grande salle multifonction (salle de classe, salle à manger, salle d'activités...), d'une cuisine semi-professionnelle, d'un sanitaire et de rangements

→ Remplacement des menuiseries extérieures bois

- Toutes zones du grand bâtiment : remplacement des menuiseries bois, volets bois ou persiennes métal existantes, installation de volets roulants aluminium à motorisation électrique.

→ Accessibilité

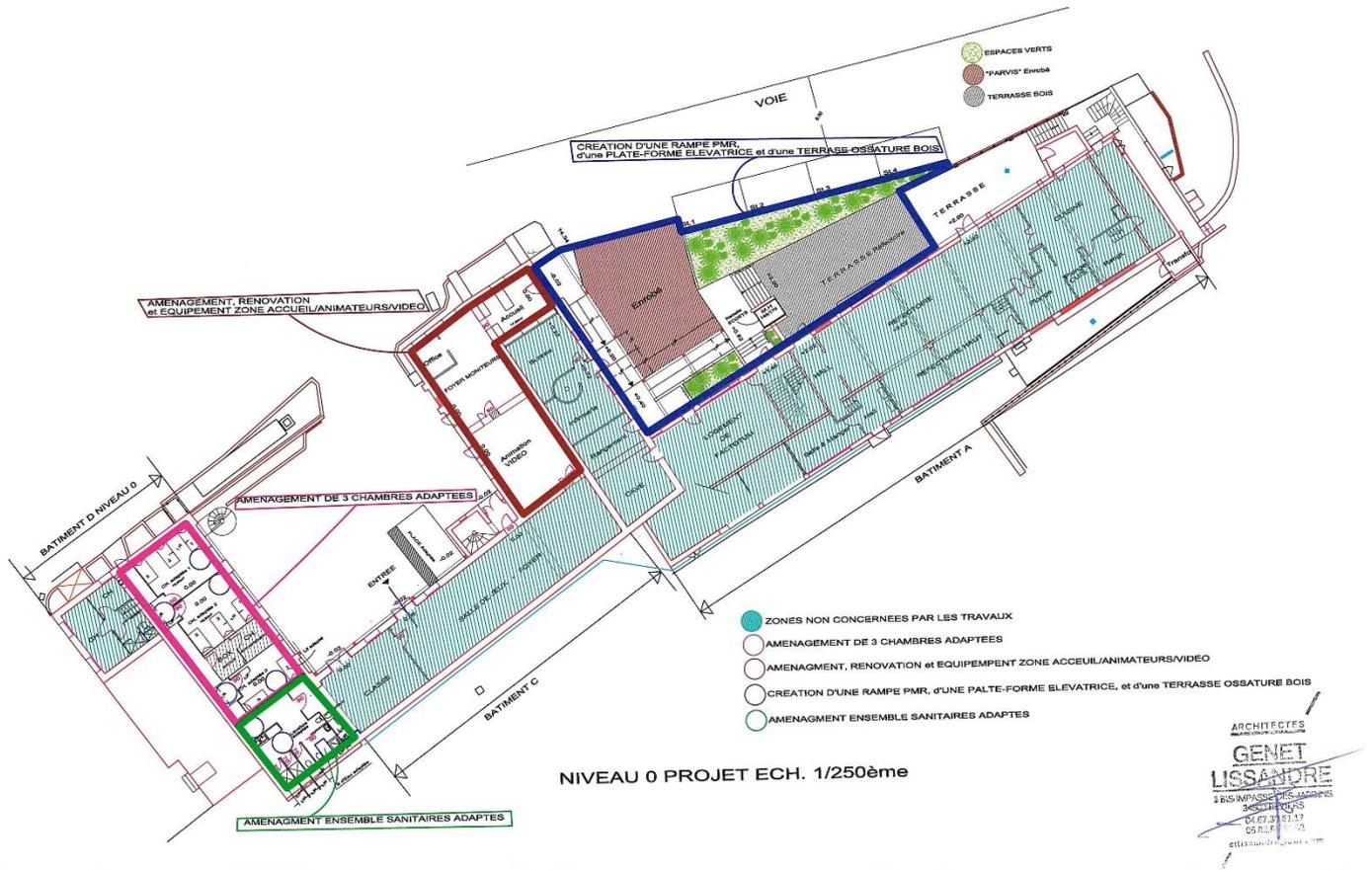
- Création de rampes d'accès PMR avec une place de stationnement adaptée
- Création d'une plateforme élévatrice PMR
- Création d'un cheminement adapté assurant la liaison entre l'ensemble des locaux adaptés depuis les chambres (3 u) au travers de salles de classes et foyers divers jusqu'au réfectoire.
- Aménagement de 3 chambres et un sanitaire adaptés
- Remplacement des portes trop étroites
- Signalétique et traitement des escaliers existants (nez de marches et contremarches différenciés, bandes de vigilance)

→ Isolation thermique

- Salles de classes : traitement des façades et isolation par l'extérieur

→ Nettoyage et ravalement des façades et bardage bois

→ Réfection partielle des toitures



CHEMINEMENTS COUVERTS ET NACELLE ELEVATRICE

3. LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'OPERATION

L'Association des PEP 34 souhaite que leurs établissements accueillant des usagers ainsi que du personnel, soient inscrits dans une démarche de développement durable, notamment dans le cadre de campagnes de travaux de construction et/ou de réhabilitation.



Pour répondre à cet objectif, l'Association est engagée dans une politique de partenariat, vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, jusqu'aux prestataires et entreprises.

- Imaginer un cadre de travail respectueux de l'environnement et du bien-être des personnes y travaillant
- Arriver à une autoconsommation énergétique neutre en rejet carbone
- Travailler avec des entreprises locales et envisager des circuits courts
- Créer un lieu respectueux de l'environnement, simple, fluide, confortable et chaleureux
- Avoir des exigences de chantier propre
- Analyser le cycle de vie des matériaux
- Penser à l'impact à court et long terme sur l'environnement de l'ouvrage

